

A P P R O B A T I O N .

IGNACE BOURGET, Evêque de Montréal, etc.

Nous avons vû et examiné le *Manuel du Pèlerin de Notre-Dame de Bon-Secours* ; et Nous en recommandons l'usage à tous les Fidèles de notre Diocèse.

+ IG., EV. DE MONTRÉAL.

Montréal, le 1^{er} May 1848.

REGISTRÉ suivant l'Acte de la Législature Provinciale,
en l'année mil huit cent quarante-huit, par le R. P.
MARTIN, au Bureau du Régistrateur de la Province du
Canada.
